

**Zeitschrift:** Bulletin généalogique vaudois  
**Herausgeber:** Cercle vaudois de généalogie  
**Band:** 2 (1989)

**Artikel:** Roux de Prilly (1739-1825) et de Vevey (1769-1825)  
**Autor:** Favez, Pierre-Yves  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1085292>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## ROUX

de Prilly (1739-1825) et de Vevey (1769-1825) par Pierre-Yves Favez

Source principale : ACV, dossier généalogique Roux. - Je tiens à remercier Mme Marjolaine Guisan, des Archives communales de Vevey, et M. Nicolas Barras, des Archives de l'Etat de Berne, pour leur aide et leurs communications.

Abréviations : ACV : Archives cantonales vaudoises  
AEB : Archives de l'Etat de Berne  
AVL : Archives de la Ville de Lausanne  
AVV : Archives de la Ville de Vevey

Famille éteinte issue du Refuge (Provence, Dauphiné ou Vivarais), représentée à la première génération par un maître-perruquier qui fut commandant des matelots d'Ouchy et l'un des directeurs de la Bourse française de Lausanne, à la seconde par un avocat lieutenant de la Cour de justice et de la Cour des fiefs de Vevey, à la troisième par un docteur en droit, avocat et notaire, capitaine de dragons au service de LL. EE. de Berne et major de cavalerie à celui du roi de Sardaigne, curial de Vevey, et disparue à la quatrième. Alliée à des familles qualifiées (de Meuron, de la Corbière), elle est remarquable par la rapidité de son intégration, de son ascension sociale et de son déclin. Elle remonte à :

I 1.- Gaspard, né probablement en 1691 (il a 42 ans en juin 1733), décédé à Lausanne le 20 avril 1768 à 80 ans environ (ACV, Eb 71/46, 55v.). Réfugié, mentionné à Lausanne dès 1717, il est dit suivant les sources originaire de Provence (1739), du Dauphiné (1744) ou du Vivarais (1751). Il est parrain à Lausanne avec sa future épouse Magdeleine Manissier le 28 février 1717 (ACV, Eb 71/5, 392). Il est qualifié de maître-perruquier le 23 mars 1719 quand la Bourse française le Lausanne place chez lui la petite Marie Harteau (Artaud) qui était à l'Evêché, mise ensuite en apprentissage chez lui pour deux ans le 4 juin 1721 (AVL, F 12, 6 & 56v). Le 19 avril 1723, il est en contestation civile devant la Cour baillivale avec le chantre, spectable Jean-Jacques Jaccottet, de Lausanne (ACV, Bg 4/21, 368). Le 10 juin 1733, il est qualifié de "marchand commode", autrement dit aisé, et demeure dans la bannière de Bourg (ACV, Ea 6, 13). C'est comme perruquier réfugié qu'il demande sa naturalisation comme sujet bernois le 31 août 1739; elle lui est accordée le 21 septembre suivant par le Conseil des 200 ou Grand Conseil de Berne,

après paiement de la somme de 100 livres et présentation de la lettre de bourgeoisie de Prilly (AEB, B XIII 428, Roux; Livre d'or des familles vaudoises, Lausanne 1923, rééd. Genève 1979, p. 354). Membre de la Bourse française de Lausanne, il est nommé membre de la Direction des Réfugiés le 26 août 1744 (AVL, F 3, 17; F 14, 247) et le restera jusqu'à son décès en 1768 (AVL, F 17, 493); à ce titre, il est chargé le 10 mars 1745 de veiller sur l'école que la Direction organise à l'Evêché sous les soins de M. Portus (AVL, F 14, 282), puis le 24 novembre 1745 de recueillir le travail des pauvres de l'Evêché en place de M. Chabaud (*ibid.*, 337); le 19 avril 1752, il est spécialement chargé de l'Evêché (AVL, F 16, 68). En 1751, il est dit ancien lieutenant et commandant des matelots d'Ouchy (ACV, Eb 71/13, 180). Son testament olographe, rédigé le 1er avril 1766, fut homologué en Conseil le 24 mai 1768 (ACV, Bg 13 bis/10, 101-102v).

En premières noces, il épousa Marie Magdeleine Manissier ou Manessier, avec laquelle il avait été parrain le 28 février 1717 à Lausanne, sans doute dans le courant de cette même année 1717 (le registre des mariages de Lausanne est fort lacunaire à cette période). Elle était née vers 1688. C'est sous les prénoms de Marie Elizabeth (!) qu'elle figure dans le registre des décès de Lausanne où elle fut ensevelie à l'âge de 58 ans le 19 octobre 1746 (ACV, Eb 71/45, 159). Elle testa le 14 octobre 1746 et son testament fut homologué en Conseil le 8 novembre suivant (ACV, Bg 13 bis/7, 109r-v).

En secondes noces, il épousa Etiennaz ou Etienne Rollié ou Rollier, originaire d'Orbe, veuve d'Antoine Bossa, habitante à Lausanne, dans cette ville le 1er mars 1751 (ACV, Eb 71/13, 180). Elle mourut à 84 ans et fut ensevelie le 17 mai 1773 (ACV, Eb 71/46, 131v). Elle avait testé le 27 juin 1772 et son testament fut homologué en Conseil le 18 juin 1773 (ACV, Bg 13 bis/10, 282v-283).

Du premier lit, Gaspard Roux eut 6 enfants :

- 2.- Marie Elizabeth, baptisée à Lausanne le 22 juillet 1718 (ACV, Eb 71/5, 407). D'après les testaments de ses parents, elle épousa NN. Deguen entre 1746 et 1766.
- 3.- Jean Paul, baptisé à Lausanne le 21 janvier 1720 (ACV, Eb 71/5, 425), enseveli à Lausanne le 26 janvier 1742 (ACV,

Eb 71/45, 85).

- 4.- Pierre Anthoine, baptisé à Lausanne le 25 juillet 1722 (ACV, Eb 71/5, 451), enseveli le 12 juillet 1727 à Lausanne (ACV, Eb 71/45, 133).
  - 5.- Anne, baptisée à Lausanne le 3 octobre 1724 (ACV, Eb 71/6, 9), célibataire à la rédaction du testament de son père le 1er avril 1766.
  - 6.- Jean Estienne, né en 1726, qui suit.
  - 7.- Anne Marie, baptisée à Lausanne le 23 juillet 1730 (ACV, Eb 71/6, 69). Elle épousa à Lausanne le 6 novembre 1754 Pierre fils de feu François Mazel, du Vigan (Gard), habitant à Lausanne (ACV, Eb 71/13, 293). Veuve de Pierre Mazel, de la Corporation française de Lausanne, elle mourut à Lausanne le 9 mars 1816 (ACV, Eb 71/50, 18-19). Elle avait testé le 19 février 1811, instituant héritière sa petite nièce Aline, fille de son neveu Charles-Jean-François Roux, docteur en droit, domicilié à Moudon (ACV, Bg 13 bis/18, 223-226).
- II 6.- Jean Etienne, baptisé à Lausanne le 29 août 1726 (ACV, Eb 71/6, 27). En 1740, "Joannes-Stephanus Roux, inquilinus Gallus" (habitant français) [pourtant naturalisé de fraîche date], est immatriculé à l'Académie de Lausanne (Louis JUNOD, Album studiosorum Academiae Lausannensis, t. 2 : 1602-1837, Lausanne 1937, p. 117 No 5988); en 1742, il est promu à l'auditoire de philosophie (ACV, Bdd 109/1, catalogue pour 1745, p. 11). Cité comme avocat à Lausanne en 1749, il s'installe à Vevey en été 1754. Le 21 octobre suivant, l'avocat Roux est établi tuteur de la demoiselle Vernet, femme d'André Miol (ACV, Bis 51, 439-441); le 24 mai 1769, il renoncera à son emploi de curateur dans lequel "il a agi avec toute la capacité possible", avec les remerciements de la Noble Justice de Vevey (ACV, Bis 62, 241-242). Le 26 mars 1759, il demande une première fois la bourgeoisie de Vevey; le 2 avril toutefois, ayant été contraint de partir pour Fribourg le matin même, il charge le conseiller Morier d'aviser le Conseil qu'il devait renoncer pour l'instant à sa demande, les circonstances dans lesquelles il se trouvait ne lui permettant pas de profiter des conditions qui lui avaient été faites (AVV, Aa bleu 58, 278 & 282). Le 23 janvier 1760, la Chambre des Appellations romandes lui délivre une patente

d'avocat pour le Pays de Vaud (ACV, Bg 1/51, 403sq). En 1766-1767, il est chargé-ayant du gouverneur de Payerne dans une cause contre le Conseil de Lutry (ACV, Bb 25/5, 316). Quand il est parrain à Chexbres le 17 avril 1767, il est encore bourgeois de Prilly habitant Vevey (ACV, Eb 27/1, 338). C'est le 20 mars 1769 que pour la seconde fois il demande l'obtention de la bourgeoisie de Vevey pour lui et les siens; considérant qu'il l'avait déjà demandée en 1759 et qu'il s'est chargé depuis plusieurs années à sa réquisition de la curatelle de la femme d'André Miol, qui lui a été fort onéreuse et dont il produit les comptes, portant ses honoraires d'avocat pour les différents procès qu'il a été obligé de soutenir de manière fort modique et laissant les droits de curatelle à ce qu'il lui plairait de fixer, le Conseil de Vevey fixe le prix de cette bourgeoisie à 1500 francs, dont le cinquième en faveur de l'hôpital : 600 fr. payables dans les 3 mois, 600 fr. dans les 4 ans suivant la réception et 300 fr. au mariage du premier de ses deux fils-ce que le requérant accepte avec remerciements (AVV, Aa bleu 60, 322). Il est admis bourgeois de Vevey le 3 avril 1769 et prête serment avec son fils aîné, les frères Benjamin et George Rossier, négociants et bourgeois de Vevey, se portant caution solidaire (ibid., 329-330). D'autres sources donnent le 6 mars 1769 comme date de réception (AVV, C orange 2, 234; C orange 7/2, 179). Le 26 septembre 1772, le bailli de Vevey lui décerne le brevet de lieutenant de justice de la Cour de Vevey et de la Cour des fiefs en remplacement du major Jean-Aimé Grenier (ACV, Bis 65, 23-24); le 30 septembre, il produit son brevet en Cour de Vevey et prête serment (ibid., 12). Suite à la nomination de son fils comme curial de Vevey le 3 février 1796, il est prié de démissionner de ses fonctions de lieutenant de justice pour incompatibilité (ACV, Bis 74, 208), mais reste lieutenant de la Cour des fiefs; le 10 février, il est remplacé par le conseiller Gabriel Burnat comme lieutenant de justice (ibid., 211). Il meurt quelques mois plus tard à Vevey, le 3 novembre 1796 (ACV, Eb 132/9, 460), des suites d'une longue maladie. Il avait testé le 18 août 1796 et son testament est homologué en Cour de Vevey le 7 novembre (ACV, Bis 74, 390-395); celui-ci donna lieu à des difficultés non aplanies en décembre 1797 (ACV, Bis 74-75/1). Les annonces de son mariage avec Judith Piachaud d'Yverdon

furent enregistrées à Lausanne le 10 juin 1748 (ACV, Eb 71/13, 138). Fille de Jean-Henry Piachaud, bourgeois d'Yverdon, et d'Anne-Marie née d'Yvernois, Judith Barbille avait été baptisée à Yverdon le 1er mai 1729 (ACV, Eb 141/11, 27). Elle mourut à Chapelle-sur-Moudon le 17 septembre 1806 (ACV, Eb 120/16, 74), probablement chez sa fille Anne-Françoise de Meuron, auprès de laquelle elle devait vivre après les difficultés consécutives aux dispositions testamentaires de son mari. Le couple eut 6 enfants :

- 8.- Anne Marie Elizabeth, née à Lausanne le 22 et baptisée le 27 février 1749 (ACV, Eb 71/6, 391), ensevelie à Lausanne le 27 avril 1750 (ACV, Eb 71/45, 229).
- 9.- Marie Françoise, née à Lausanne le 20 et baptisée le 23 avril 1751 (ACV, Eb 71/6, 440), décédée à Vevey le 2 novembre 1755 (ACV, Eb 132/7, 54).
- 10.- Charles Jean François, né en 1752, qui suit.
- 11.- Etienne Gaspar, né à Lausanne le 23 et baptisé le 29 juin 1754 (ACV, Eb 71/6, 504-505), enseveli à Lausanne âgé de 10 jours le 3 juillet 1754 (ACV, Eb 71/45, 293).
- 12.- Anne Françoise, baptisée à Vevey le 13 septembre 1755 (ACV, Eb 132/5, 491). Elle épousa à Vevey le 1er novembre 1776 Pierre Frédéric Meuron, de Saint-Sulpice (NE) et Boveresse, bourgeois de Neuchâtel, fils de feu Théodore Meuron (ACV, Eb 132/8, 28), dont elle se sépara en 1804 pour aller vivre à Chapelle-sur-Moudon chez son gendre Charles-Louis-Benjamin Réal, seigneur du lieu, dit Monsieur de Chapelle (voir sur elle Guy de MEURON, Le régiment Meuron 1781-1816, Lausanne 1982, p. 251-254). - Pierre-Frédéric de Meuron (1746-1813) fut colonel-propriétaire et colonel-commandant du régiment suisse Meuron, ainsi que le gouverneur de Ceylan et lieutenant-général au service de Sa Majesté Britannique (voir sur lui Guy de MEURON, op. cit., p. 250-256 et passim).
- 13.- Jaques Etienne Louis Benjamin, né à Vevey le 3 et baptisé le 17 novembre 1758 (ACV, Eb 132/5, 529). Il vivait lors de la réception de son père à la bourgeoisie de Vevey en mars-avril 1769, mais décéda sans postérité avant 1796, car il ne figure pas dans le testament de son père. D'après le Registre des Bourgeois dit Livre d'Or de Vevey, il

serait mort en bas âge (AVV, C orange 2, 234), en Hollande selon le Registre des familles bourgeoises de Vevey (AVV, C orange 7/2, 179), où il devait probablement se trouver pour études. - Peut-être chez Jean-Marc Roux, professeur à Leyde et pasteur à Maestricht (cf. No 14) ?

III 10.- Charles Jean François, né à Lausanne le 7 et baptisé le 19 octobre 1752 (ACV, Eb 71/6, 470). Le 3 avril 1769, il prêtait serment avec son père comme nouveau bourgeois de Vevey. Il pourrait avoir fait ses études supérieures en Hollande, où son oncle Jaques Etienne Louis Benjamin est décédé. En 1780, il est dit docteur en droit et officier de dragons. Le 15 mars 1781, le Chambre des Appellations romandes lui délivre une patente d'avocat pour le Pays de Vaud (ACV, Bg 1/54, 197sq). En 1790, le lieutenant Charles Roux, de la 4e compagnie de dragons, demande à être remplacé et à rester comme officier à la suite du 2e régiment, le 17 mai, mais il reste "effectif" le 24 (AEB, B II 77, 384-385, 392 & 395-396). Le 23 mai 1792, bien que le lieutenant Théodore Portaz de Lausanne soit plus ancien que lui, il obtient de LL. EE. son brevet de capitaine de dragons- et cela malgré l'opposition du sieur Pillichody qui évoquait un passe-droit (AEB, B II 100, 450; B II 80, 185-187, 197 & 220). Il servit également à l'étranger, car il est dit en 1795 capitaine de dragons au service de LL. EE. et major de cavalerie à l'armée de Sa Majesté le roi de Sardaigne. En 1795, il obtient une patente de notaire et est élu le 28 janvier 1796 notaire pour la ville et le bailliage de Vevey en remplacement de feu égrège Isaac Mange (ACV, D1 82/1). Le 2 février 1796, il reçoit du bailli de Vevey le brevet de curial (ou greffier) de la justice de Vevey, sous condition formelle de reconcer à la pratique du métier d'avocat, jugée incompatible avec sa nouvelle fonction; le lendemain, il est reconnu curial ou greffier de Vevey en Cour ordinaire et prête serment - ce qui entraîne la démission de son père comme lieutenant de justice (ACV, Bis 74, 207-208). Comme il prétend justifier ses droits à ne pas renoncer à la pratique de son métier d'avocat, la Chambre des Appellations romandes déclare que l'affaire n'est pas de son ressort et le renvoie aux Conseils (ACV, Bg 1/55, 421sq). En 1797, il est en procès en raison des clauses testamentaires de son père, qui le désavantagent (ACV, Bis 74-75/1). En janvier 1798, il s'absente pour une durée indéterminée - probablement à cause de la

révolution vaudoise ; il fallut alors apposer les scellés sur ses papiers. Comme la fonction de curial ne pouvait rester vacante, la Cour de Vevey chargea le 31 janvier 1798 le lieutenant Burnat (qui avait succédé à son père) et le justicier de Montet de lever les sceaux pour remettre au citoyen Dupraz, justicier, qui avait accepté l'intérim de la curialité, les papiers relevant de cette fonction - ceux concernant le notariat étant laissé à leur place (ACV, Bis 75/2, 1). Son absence se prolongeant, la Chambre administrative du canton du Léman remit le 9 avril le brevet de curial de Vevey au citoyen Jean-Pierre Dupraz, justicier, pour le remplacer; le 18 avril, Jean-Pierre Dupraz était établi curial de Vevey et prêtait serment (*ibid.*, 52-53). Charles Roux doit être revenu peu après : en mai 1798, l'avocat Roux, avec son épouse Montvert et un enfant, réside dans la maison Mégroz dans la sixaine du Bourg Bottonens à Vevey (ACV, Ea 14/348, No 420). Le 5 janvier 1799, il figure dans le tableau des 9 notaires pour le district de Vevey (ACV, H 335 K, notaires, à la date). C'est en 1800, à ce qu'il semble (ACV S 6/2, 53), qu'il déménage à Corcelles-le-Jorat tout en conservant son étude à Vevey pour quelques années. Le 16 avril 1801, le nombre des notaires veveysans s'élève à 14, non compris le citoyen avocat Roux qui est allé résider à Corcelles; quant au lieutenant du préfet pour Oron, il déclare pour son district le 18 avril 6 notaires en y comprenant le citoyen avocat Roux qui a son ménage à Corcelles (*ibid.*). Il s'était porté candidat pour la députation à la Diète cantonale aux élections du 15 juillet 1801, mais sans être élu; accusé de brigue électorale, il est prévenu avec ses adhérents de vénalité des votes devant le tribunal criminel et correctionnel d'Oron du 31 juillet au 23 octobre 1801 (ACV, H 335 H, lettre du ministre de la justice et de la police Mey au préfet national Polier du 6 août 1801; K XVIII o 84, 27-100). Dans un autre procès qu'il soutient en août 1801 devant le tribunal de district d'Oron (ACV, K XVIII o 5, 127-133), suivi d'un recours au tribunal cantonal (ACV, S 6/2, 358-359 - cf. 53-54 & 108), il a pour avocat le citoyen Porta de Lausanne. Il acte à Vevey jusqu'en 1803, puis à Corcelles et s'établit ensuite à Moudon en 1805 (ACV, D1 82/1-2). Son activité comme notaire de 1796 à 1824 n'a pas été considérable (ACV, D1 82/1-3). En 1821, il est cité comme avocat et major. Il mourut à Moudon le 16 mars 1825 (ACV, Ed 88/12, 62). Il est alors

ruiné; son testament fut homologué par la justice de paix de Moudon le 23 mars 1825, mais sa fille demanda l'inventaire de sa succession le 26 avril et la répudia le 12 juillet. La discussion de sa faillite prit un certain temps et présenta quelques difficultés (ACV, K XVIII 1 14, 130-131, 171, 175-176, 259-260, 315-317 & 412-414). Jugées inutiles, diverses liasses de correspondance et autres papiers de l'avocat Roux furent remis à sa fille le 27 février 1827 (ACV, K XVIII 1 15, 355).

En premières noces, il épousa le 19 juillet 1780 à Bursinel Marie Salomé fille de feu Toussaint Pierre DelaCorbière, citoyen de Genève, et de demoiselle Aimée Pernette née Puthod (ACV, Eb 115/10, 11-12). Marie de la Corbière était née vers 1757, mais elle ne figure pas, contrairement à son père et à son frère, dans les généalogies Galiffe (J.-A. GALIFFE, Notices généalogiques sur les familles genevoises, t. 2, Genève, 1831, p. 158; 2e éd. rev. et compl., Genève 1892, p. 191). En mésentente, le ménage se sépara; le 8 janvier 1795, Mme Roux faisait résidence à Nyon; le 20 janvier, le Consistoire de Vevey leur transmettait leur citation au Consistoire suprême de Berne, qui prononça le divorce le 22 janvier 1795 (ACV, Bda 132/17, 20 & 28 janvier 1795; AEB, B III 741, 576-577). C'était chez sa mère qu'elle s'était retirée : le 15 mai 1798, la citoyenne Lacorbière, sa fille et une domestique tenaient ménage commun à Nyon (ACV, Ea 14/246). Fille de Bénédict Salomon Puthod et de Marianne née Michel, Aimée Pernette, veuve de Toussaint de la Corbière, mourut à Nyon le 17 février 1812, âgée de 75 ans (ACV, Eb 91/8, 41). Sa fille Marie, divorcée de M. Charles Roux, bourgeois de Vevey, âgée d'environ 65 ans, mourut à Nyon où elle était domiciliée le 4 décembre 1822 (ACV, Ed 91/8, 15).

Sept mois après son divorce, Charles Roux, autorisé par le Consistoire suprême de Berne, se remaria le 24 août 1795 à Chessel avec Marianne Elisabeth (ou Elise), fille de feu Guillaume Montvert, bourgeois de Vevey, justicier et capitaine de mousquetaires, et de Susanne Morel (ACV, Eb 132/8, 254). Fille de Guillaume Montvert et de Susanne Maurel, elle était née à Vevey le 26 mars 1760 (ACV, Eb 132/5, 554) et mourut à Moudon le 1er février 1821 (ACV, Eb 88/12, 324).

Enfant du premier lit :

14.- Marc Etienne, né en 1781, qui suit.

Enfant du second lit :

15.- Marie Susanne Aline, née à Vevey le 23 décembre 1796 et baptisée le 30 janvier 1797; elle a pour parrain Jaques Solier, seigneur de Corcelles, et pour marraines Marie Couvreu de Deckersberg et Alix Collet de Vevey (ACV, Eb 132/7, 390). En 1811, elle est instituée héritière de sa grand-tante Anne-Marie Mazel-Roux. Elle épousa le 27 avril 1825 à Prangins le négociant Jaques-Marc-Siméon Roberti, bourgeois de Moudon, y demeurant (ACV, Ed 108/2, 13). Fils d'Abraham-Vincent Roberti et de Gabrielle née Duperron, Jaques-Marc-Siméon était né à Moudon le 11 septembre et avait été baptisé le 6 octobre 1799 (ACV, Eb 88/13, 254); Il mourut à Moudon le 19 avril 1867 (ACV, Ed 88/14, 71). Il avait représenté sa femme dans la succession répudiée de son beau-père. Le 27 février 1827, Aline Roberti-Roux s'était vue remettre diverses liasses de correspondance et d'autres papiers jugés inutiles provenant de son père. Elle est la dernière représentante de la famille Roux. (cf. ACV, dos. gén. Roberti.)

IV 14.- Marc Etienne, né à Vevey le 28 mai et baptisé le 6 juillet 1781; il eut pour parrains son grand-père Jean-Etienne Roux et Jean-Marc Roux, professeur à l'université de Leyde et pasteur à l'église wallonne de Maestricht (ACV, Eb 132/7, 207). En 1796, il hérita de son grand-père la somme de 10'000 francs, sa garde-robe, ses livres, ses armes et ses deux cannes à pommes d'or. A la réquisition de son père, le ministre [Charles] Morin lui fut établi le 13 décembre 1797 comme tuteur (ACV, Bis 75/1, 99), mais il n'habite pas avec son père à Vevey, ni avec sa mère à Nyon en mai 1798. Il ne figure pas non plus dans le tableau des tutelles de la commune de Vevey dressé en octobre 1799 (ACV, S 102/76), ni dans le testament de sa grand-tante Anne-Marie Mazel-Roux du 19 février 1811 : il est donc vraisemblablement décédé sans postérité bien avant, soit sans doute entre décembre 1797 et octobre 1799, probablement au cours de l'absence de son père qu'il devait accompagner en janvier-mai 1798. Aline Roux est donc bien la dernière représentante des Roux bourgeois de Prilly et de Vevey, dont les bourgeoisies s'éteignirent avec son mariage en 1825.

ROUX

de Prilly (1739) et Vevey (1769)

+ 1825

Gaspard  
v. 1691-1768  
1x(1717) Marie Elizabeth Manissier  
v. 1688-1746  
2x 1751 Etiennaz Rollier, veuve Bossa  
v. 1689-1773

Marie Elizabeth 1718-ap. 1766 x 1746/1766 NN. Deguen	Jean Paul 1720-1742	Pierre Anthoine 1722-1727	Anne 1724-ap. 1766	Jean Etienne 1726-1796 x 1748 <u>Judith</u> Barbille Piachaud 1729-1806	Anne-Marie 1730-1816 x 1754 Pierre Mazel -av. 1816
---	------------------------	------------------------------	-----------------------	---	--

ne Marie Elizabeth 1749-1750	Marie Françoise 1751-1755	<u>Charles</u> Jean François 1752-1825 1x 1780 <u>Marie</u> Salomé )( 1795 De la Corbière v. 1757-1822 2x 1795 Marianne Elizabeth Montvert 1760-1821	Etienne Gaspard 1754-1754	Anne Françoise 1755-18.. x 1776 Pierre Frédéric de Meuron 1746-1813	Jeaques Etienne Louis Benjamin 1758-1769/1796	101
---------------------------------	------------------------------	---	------------------------------	---	--	-----

Marc Etienne 1781-1797/8 ?	Marie Susanne Aline 1797-ap. 1875 x 1825 Jaques Marc Siméon Roberti 1799-1867
-------------------------------	---